

# RAPPORTS ADMINISTRATIFS

## EXTRAIT D'UN RAPPORT DE M. A. MARCETTE

Ingénieur en chef, Directeur du 1<sup>er</sup> arrondissement des mines, à Mons,

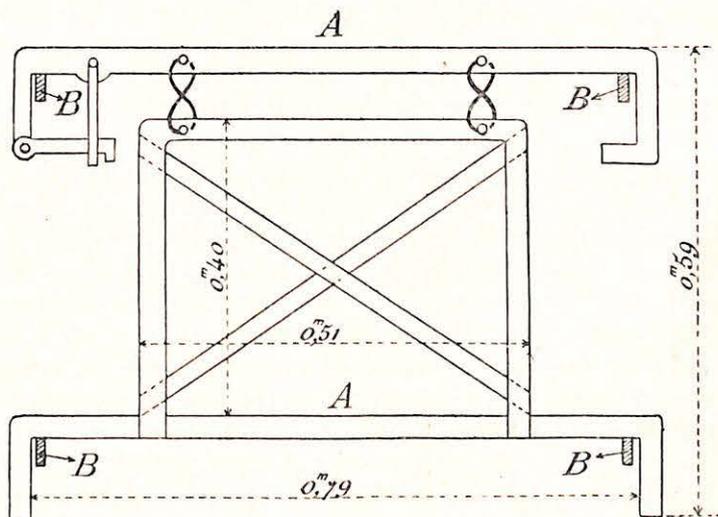
### SUR LES TRAVAUX DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1905

*Charbonnage de Belle-Vue : Clôture des cages d'extraction.*

[62268]

M. l'Ingénieur Lemaire décrit dans les termes suivants, un dispositif de barrière mis récemment à l'essai au charbonnage de Belle-Vue pour clôturer les côtés ouverts des cages d'extraction :

» Cette barrière se compose de deux barres rondes *A* qui reposent par leurs extrémités recourbées sur les bandes horizontales *B* des



longs côtés des cages. La barre inférieure est surmontée d'un cadre en fer dont les angles opposés sont reliés par des fers plats formant croix de Saint-André. Ce cadre est suspendu à la barre supérieure par

des agrafes en forme de 8. Ce mode d'assemblage permet à la barrière de se prêter aux déformations que subit la cage pendant sa circulation dans le puits et cela sans éprouver d'avaries et sans déformer les bandes horizontales sur lesquelles elle s'appuie.

» La barre supérieure est pourvue d'un dispositif de sûreté qui empêche la barrière de s'ouvrir intempestivement.

» Cette barrière est simple et peu coûteuse; elle a l'avantage de pouvoir être ouverte de l'intérieur de la cage, quelle que soit la position d'arrêt de celle-ci dans le puits. Elle ne masque pas aux ouvriers la vue du puits et leur permet, au besoin, d'avancer le bras hors de la cage, pour saisir le cordon de la sonnette d'alarme. »

